



MUNICIPALITÉ  
DE  
ROMANEL-SUR-MORGES

## CARTES JOURNALIÈRES CFF

### INFORMATION A LA POPULATION

Madame, Monsieur,

A la suite d'une intervention, lors d'un récent Conseil général, la Municipalité a pris contact avec la Municipalité de Bussigny-près-Lausanne, sollicitant une collaboration pour l'utilisation des cartes journalières CFF mises à disposition de leur population et de celles de deux villages voisins.

Nous venons de recevoir l'accord de la Municipalité de Bussigny. Nous tenons à faire bénéficier de ce service notre population dès ce jour.

Le principe est le suivant :

- **Chaque jour, 4 cartes journalières Flexicard des CFF sont mises en vente au greffe Municipal de Bussigny-près-Lausanne.**
- **Ces cartes au porteur permettent de sillonner la Suisse en train, en bus ou bateau pendant 24 heures pour la modique somme de CHF 35.- chacune (au maximum 2 cartes par mois et par personne).**
- **Elles sont disponibles le 1<sup>er</sup> du mois pour le mois suivant (par exemple : les cartes du mois de mars sont en vente dès le premier jour ouvrable de février). Elles ne peuvent être réservées. Elles sont remises contre paiement à la première personne qui se présente au guichet du secrétariat municipal de Bussigny pendant les heures d'ouverture.**
- **Elles ne peuvent pas être remboursées en cas de vol, de perte ou de non utilisation.**
- **Il est possible de demander des renseignements au No 021 706 11 20.**
- **Le greffe Municipal de Romanel-sur-Morges ne peut en aucun cas intervenir dans le processus susmentionné.**

La disponibilité de ces cartes est visible sur le site : [www.bussigny.ch](http://www.bussigny.ch) / Mobilité – Transports / Cartes journalières des CFF.

Cette démarche est valable pour 2011, à titre d'essai. Cette facilité sera rediscutée en fonction du succès rencontré.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellents voyages.

La Municipalité

Janvier 2011